

# Waimes

ma nature



Auteur: C. Thomas



CABAIL



FONTAINE Estelle



CABAIL

## BULLETIN COMMUNAL WAIMES

## DECEMBRE 2017

[www.waimes.be](http://www.waimes.be)



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas et le temps des bonnes résolutions arrive aussi ... Il ne s'agit pas de toujours vouloir effectuer de grandes choses, mais simplement faire des petits gestes, aider son voisin, trier ses déchets, rouler moins vite, faire du bénévolat dans une des nombreuses associations de notre commune, ramasser un papier par terre, ... bref, toutes ces petites choses qui font du bien autour de soi.

Je voulais aussi vous remercier, car une commune, c'est certes un territoire, mais ce sont surtout ses habitants et, grâce à vous, Waimes est une commune où il fait bon vivre. J'en veux pour preuve le nombre grandissant de personnes qui emménagent chez nous et le nombre croissant de touristes qui nous rendent visite.

Je ne voudrais pas terminer ce petit mot sans remercier chaleureusement tout le personnel communal car le travail qu'il effectue jour après jour, parfois moins visible, mais combien indispensable, tels la délivrance de permis de conduire, de cartes d'identité, de documents de voyage ou de permis de bâtir, l'entretien des routes, l'entretien des parterres, des parcs et jardins, le déneigement, ... - et j'en passe beaucoup - contribue au bien-être de toutes et de tous. Pour tout cela merci !

Il me reste à vous souhaiter des fêtes de fin d'année joyeuses et réconfortantes, que 2018 vous apporte santé, joie et prospérité à vous et à vos familles.

Daniel Stoffels,  
Bourgmestre de Waimes

## LE MARCHÉ BIMENSUEL À WAIMES SE POURSUIT EN 2018

Le pari a été gagné : faire revenir un marché à Waimes n'était pas évident, mais ce rendez-vous bimensuel, prévu initialement d'avril à octobre, se poursuit désormais à raison de 2 marchés fixés tout au long de l'année aux 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois et - cerise sur le gâteau -, si un 5<sup>e</sup> vendredi est présent dans le mois, il verra également la tenue du marché.

Les marchands présents se sont montrés en effet très satisfaits de ce retour à Waimes : primeur, plats à emporter, pâtisserie, textiles, fromagerie, produits régionaux, ... tous répondent à un vrai besoin et il faut espérer que les clients seront au rendez-vous en 2018 encore afin de pérenniser la manifestation. C'est en

tout cas l'occasion pour tous les visiteurs de ce marché de se fournir en produits en circuit court et de s'offrir en outre un rendez-vous convivial et des rencontres placées sous le signe de la proximité et de l'échange.



## LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE, UN OUTIL À VOTRE SERVICE !

Depuis mars 2016, la commune de Waimes possède un nouveau site Internet à découvrir à l'adresse [www.waimes.be](http://www.waimes.be), site qui est avant tout à votre disposition.

Il a en effet été conçu avec pour principal objectif de privilégier l'interactivité en offrant une belle vitrine pour tous les événements organisés par nos associations, sociétés, clubs sportifs, ...

Invitation vous est dès lors lancée, à vous, **acteur culturel, associatif, touristique**, ... de notre commune pour relayer sur le site web, à l'attention de tous les citoyens, les informations relatives à l'organisation de votre(vos) manifestation(s), mais aussi pour en faire écho par la suite avec des comptes rendus et des photos qui alimenteront la galerie présente sur le site.

Pour ce faire, vous pouvez transmettre l'intitulé, la date, le lieu et un descriptif de votre activité, votre affiche ou flyer ou encore une photo illustrative, ainsi que vos coordon-

nées en envoyant un courriel à l'une des employées d'administration reprises ci-dessous. Ces événements figureront sur la page d'accueil du site, ainsi que dans la Newsletter qui est régulièrement transmise à nos abonnés. Si vous ne l'êtes pas encore, il suffit de cliquer sur l'onglet de la page d'accueil  et de compléter les renseignements demandés.

Pour toute question, suggestion, transmission d'informations ou modification de données déjà sur le site, vous pouvez vous adresser à Véronique Giet ([veronique.giet@waimes.be](mailto:veronique.giet@waimes.be) - 080/689.161) ou à Christine Schaus ([christine.schaus@waimes.be](mailto:christine.schaus@waimes.be) - 080/689.160).

Merci pour votre précieuse collaboration.



## HOTTLEUX (WAIMES) UN NOUVEAU 'ZONING' POUR LES ENTREPRISES DE LA RÉGION !

Le nouveau parc d'activités économiques de Hottleux (Waimes) a pour objectif d'accueillir des entreprises de la région. D'une superficie de 6,13 ha, il est situé à proximité du centre de Waimes et desservi par la N632.

Toute entreprise de petite ou moyenne taille y est bienvenue, que son activité soit de production, d'artisanat, de distribution, de recherche, ...

Une double formule de commercialisation y est proposée : la vente ou l'emphytéose pour 50 ans. L'emphytéose est un droit réel immobilier temporaire qui octroie au titulaire tous les droits classiques du propriétaire et peut être cédé ou prolongé. Il offre différents avantages financiers. Renseignez-vous !



Pour toute information, la SPI est à votre disposition (04/230.11.22 – [commercial@spi.be](mailto:commercial@spi.be))

## UN ARC-EN-SEL À WAIMES...

L'esprit du SELPOWAIMES (Système d'Echange Local de Waimes) était bien présent lors de cette après-midi théâtrale du 8 octobre dernier.

Enthousiasme, Créativité, Simplicité, Partage et Solidarité ... Voilà quelques-unes des valeurs qui animent les quelque 80 membres de cette association.

Pour fêter les 5 ans d'existence du Selpowaimes, c'est devant une salle comble que les acteurs, amateurs d'un jour et membres de l'association, ont présenté une fresque colorée, poétique et ancrée dans l'ère du temps.

### « On s'inquiète, dans les étoiles... »

Un petit ange à l'accordéon voudrait nous inviter à rejoindre les étoiles...

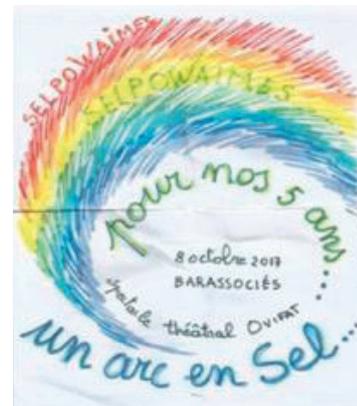
Mais c'est d'une étoile que Madame Turquoise tombe à grand fracas en ratant son atterrissage, et nous voilà embarqués dans son aventure...

Elle rencontre deux enfants et leur explique qu'elle a un petit boss, là-haut, sur une planète qui l'a chargée d'observer les humains... car on s'inquiète beaucoup dans l'univers... si peu de solidarité et de bonheur sur la terre préoccupe les êtres de l'espace !



Les deux premiers humains qu'ils rencontrent, sont des hommes de peu de scrupules... Ils se partagent le territoire de Waimes pour leur profit et comptent se débarrasser des habitants en les envoyant en Afrique ou ailleurs.

Un diabolin tout heureux de rencontrer ces vilains cocos, se réjouit et tient l'ange en respect, il danse de joie à entendre ces deux tristes sires !



Le groupe qu'ils rencontrent ensuite se retrouve à la terrasse d'un café. Les trois compères ergotent sur le wallon

de chaque village, et créent des murs entre eux avec des broutilles... au grand plaisir du petit diable ! Turquoise est horrifiée par ces mésestantes et les enfants lui expliquent que sur terre, c'est bien souvent la loi du plus fort et du plus riche qui prévaut...



Ils emmènent alors Turquoise chez eux. La télévision qui domine la pièce retransmet à cet instant une interview d'une responsable du SELPOWAIMES.

« Oh, mais ça change tout... il y a tout de même des gens positifs sur cette planète ! »

L'ange en est tout ragailardi et, avec un joyeux air d'accordéon, en profite pour chasser le diabolin... qui s'enfuit pour ne plus jamais revenir.



Turquoise et les enfants sont alors très curieux d'assister au cours de wallon

organisé par le Selpowaimes... ils se fauflent pour assister aux récits divers de cinq amateurs qui déclament à qui mieux mieux des vérités toutes simples... mais si savoureuses en wallon !



Nous retrouvons enfin tout le monde à une réunion du Selpowaimes, où les acteurs qui avaient une écharpe d'une couleur différente par tableau, la déposent au porte-manteau, ce qui reconstitue un superbe arc-en-ciel...

...Toutes nos couleurs, nos spécificités, nos identités différentes ne doivent pas nous séparer mais plutôt nous rassembler, car nous sommes, comme les couleurs de l'arc-en-ciel, complémentaires et solidaires.

C'est la diversité qui fait la richesse de nos sociétés et de notre humanité.



Les acteurs : Valentine Hublet (accordéoniste angélique), Geneviève Laviolette (Madame Turquoise), Mauro et Rune Vermosen (Paul et Virginie, les enfants), Irundäi Laviolette (diablotin), Philippe Bonnert (Schtrump – Donald Trump), Yves Caldor (Elkenstoemp – Bernie Ecclestone), Monique Hermann (Jeanne), Brigitte Vromant (Marie), Yves Caldor (Bernard), Leni Michel (serveuse), Monique Hermann (speakerine), Leni Michel (seliste), Marianne Dethier - Michèle Dethier - Elisa Konen - Lucie Mathonet - Elisabeth Rollin (cabaret wallon), Benoît Defays (rôle de responsable Sel)

Mise en scène :  
Geneviève Laviolette

Textes et intermèdes :  
Geneviève Laviolette, les acteurs et Albert Bastin

Appui sur scène :  
Benoît Defays

Appui à la mise en scène :  
Mildred Velasquez

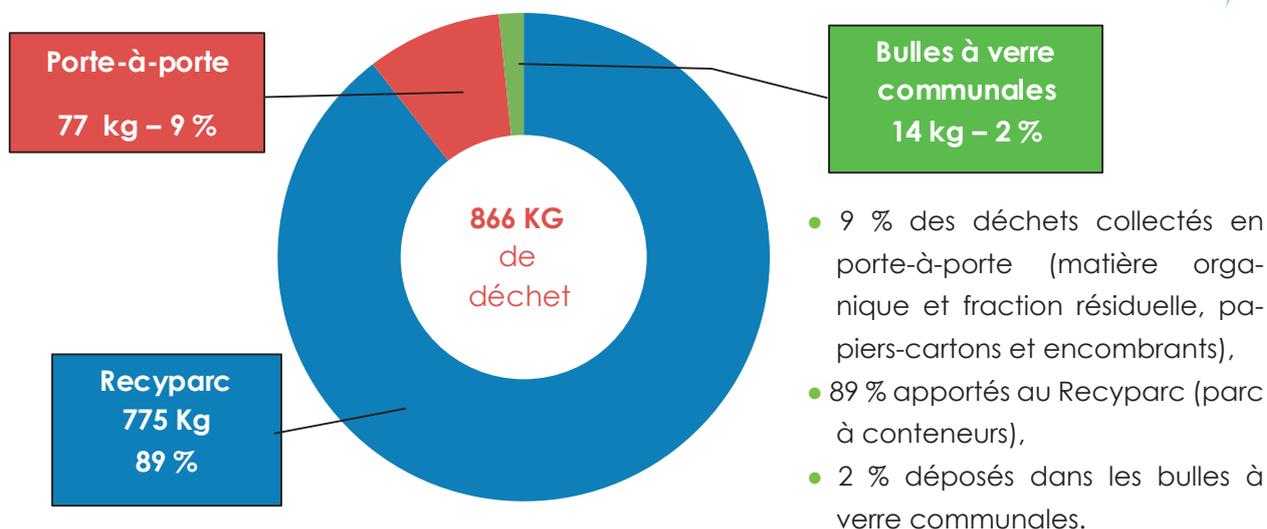
Lumières et son :  
Filipo Coquillard

**Après avoir entonné une chanson avec la participation enthousiaste du public présent dans la salle, l'après-midi s'est clôturée par le verre de l'amitié, accompagné de petites grignotes préparées par quelques membres du SEL. Merci à toutes les personnes présentes ce jour-là et rendez-vous dans 5 ans ! Pour tout renseignement sur le SELPOWAIMES : [www.selpowaimes.be](http://www.selpowaimes.be)**

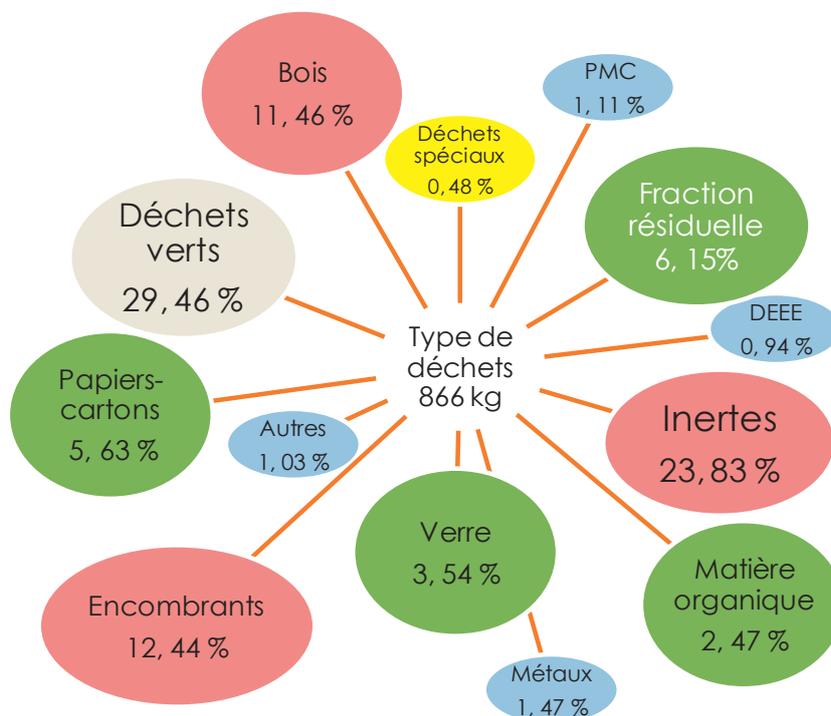


# NOS DÉCHETS – QUELQUES CHIFFRES-CLÉS 2016

## RÉPARTITION DES KILOS RÉCOLTÉS PAR MODE DE COLLECTE (PAR HAB).



## RÉPARTITION DES DÉCHETS COLLECTÉS SUR WAIMES.



Nous sommes globalement de bons élèves en matière d'apports aux recyparc (parcs à conteneurs), mais nous pouvons mieux faire :

- beaucoup d'emballages recyclables sont encore mélangés avec les déchets résiduels
- de la matière organique reste mélangée avec la fraction résiduelle et inversément
- pensons aussi à la réduction des déchets : la lutte contre le gaspillage alimentaire, les achats durables ou encore la pratique du compostage à domicile sont des pistes.

**Contact : 063/231 987 - [reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be](mailto:reseau.conseillers.environnement@idelux-aive.be)**

## DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES 2018

Nous vous informons que les sacs poubelles peuvent être retirés à la maison communale **à partir du 1er février 2018**, au service population, durant les heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et les lundis et mercredis de 13h30 à 17h30 et les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 9h30 à 12h), et ce **jusqu'au 28 décembre 2018**.

### **Conditions :**

- Veuillez-vous munir de votre carte d'identité.
- Pour les isolés : 1 rouleau de sacs gris (fraction résiduelle) et 1 rouleau de sacs organiques.
- Pour les ménages (2 à 4 personnes) ainsi que pour les secondes résidences : 1 rouleau de sacs gris et 1 rouleau de sacs organiques.
- Pour les ménages de 5 personnes et plus : 2 rouleaux de sacs gris et 2 rouleaux de sacs organiques.
- 1 rouleau de sacs organiques par enfant de moins de 3 ans (situation au 1er janvier 2018).
- 5 rouleaux de sacs organiques pour les gardiennes ONE et/ou encadrées sur présentation de la reconnaissance ONE.
- 1 rouleau de sacs gris supplémentaire par personne incontinente vivant sous le même toit que le chef de ménage (sur présentation d'un certificat médical sauf pour les personnes l'ayant déjà remis les années antérieures).

**Attention :** Il n'est pas possible d'échanger les sacs organiques contre des sacs gris ou d'être remboursé pour ceux-ci.

## DEVENEZ « AMBASSADEUR(S) DE LA PROPRETÉ »

**Les déchets (en particulier les canettes, bouteilles et autres emballages) jetés le long des routes ou dans la nature provoquent l'irritation, voire la colère de beaucoup d'entre vous.**

Nettoyage des bords de route, enlèvement des dépôts clandestins, application d'amendes,... la commune agit sans cesse pour contrer ce type d'incivilités. Elle est en cela aidée par certains d'entre vous, qui n'hésitent pas à consacrer du temps à entretenir leur rue, une promenade, un site fréquenté.

Pour vous soutenir, la Région Wallonne vous invite à rejoindre les « Ambassadeurs de la Propreté » (<https://www.walloniepluspropre.be/ambassadeurs/>), que vous soyez citoyen, membre d'un club, d'une association, d'une entreprise ou d'une école. Pour vous inscrire, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous vous inscrivez seul ou avec d'autres personnes, en cliquant sur "Je deviens Ambassadeur de la Propreté",
- soit vous rejoignez une équipe existante en cliquant sur "Je rejoins une équipe d'Ambassadeurs de la Propreté".

Ensuite, signez la Charte de l'Ambassadeur de la Propreté et choisissez, sur la carte, la zone que vous souhaitez entretenir.

Vous recevrez gratuitement du matériel qui vous permettra de passer à l'action.

Par la suite, il conviendra de déterminer avec notre Service Environnement (Jasmina Giet : [environnement@waimes.be](mailto:environnement@waimes.be)) les modalités pratiques d'évacuation des sacs récoltés.

Déjà merci pour votre investissement.

## LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : NOTRE COMMUNE S'IMPLIQUE ET ENTRE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Depuis plusieurs années, la commune diminue ses consommations d'énergie (chauffage et électricité) : pour y arriver, elle a réalisé plusieurs investissements (isolation, châssis, chaudières, ...) dans diverses écoles et à la maison communale, subventionnés via le programme UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les BÂtiments). Depuis peu également, elle effectue le remplacement des ampoules à incandescence par des LED, beaucoup moins énergivores. Avec le soutien de la coopérative « Courant d'Air », les enfants des écoles communales participent eux aussi à un programme de réduction des consommations dans les classes.

Au-delà des économies réalisées, qui ont un impact positif sur les finances communales, nous voulons aussi assumer notre responsabilité par rapport aux enjeux planétaires et aux menaces que les changements climatiques font peser sur l'humanité et les générations futures. Ainsi, l'an dernier, nous avons décidé de nous engager dans un ambitieux projet de mise en œuvre d'objectifs européens, appelé programme POLLEC (**POL**itique **L**ocale **E**nergie-**C**limat). Il consiste à **réduire les émissions de CO2 de l'ensemble de son territoire de 40% au minimum d'ici 2030** et à adopter une approche intégrée visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

Pour ce faire, nous avons adhéré à la **Convention des Maires** qui rassemble des milliers d'autorités locales et régionales, volontairement engagées dans la mise en œuvre de ces objectifs énergétiques et climatiques. Elle instaure un cadre technique et méthodologie, elle garantit un langage commun à tous les participants et surtout une reconnaissance et un suivi crédible de la démarche.

Pour atteindre les objectifs définis par POLLEC, un **Plan d'Actions communal en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)** est en cours d'élaboration : pour ce faire, le Collège a mis en place un comité de pilotage composé de citoyens intéressés et/ou d'experts en la matière, bénéficiant de l'encadrement de notre conseiller Energ'étique, M. Pierre Verrees.

Actuellement représenté par une dizaine de personnes, ce comité se réunit au rythme d'une réunion tous les deux mois. Son travail consiste à :

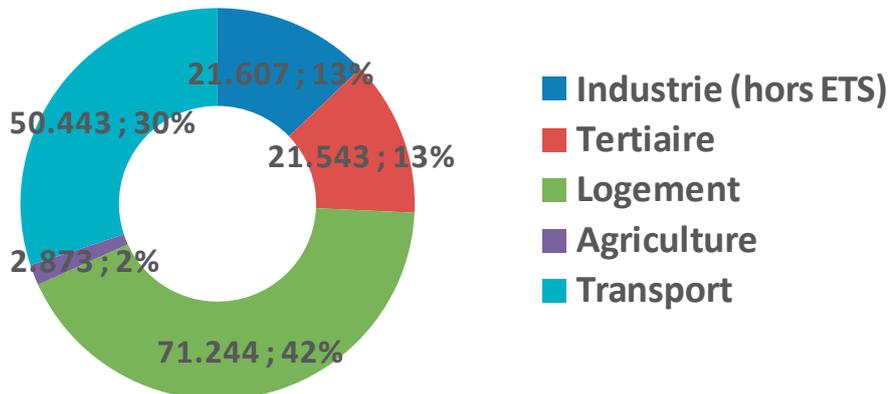
- dresser le bilan énergétique (émissions CO2) du territoire communal (ensemble des activités : logement, transport, économie, ...),
- estimer le potentiel d'efficacité énergétique (réduction des consommations) et de production d'énergie (à partir de sources renouvelables locales),
- définir un scénario de transition vers un bilan énergétique idéalement neutre à l'horizon 2050, identifiant les conditions dans lesquelles cette transition est envisageable,
- étudier son financement, puis communiquer sur sa réalisation.

Prochainement, nous vous présenterons de manière détaillée le **Plan d'Actions communal en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)**, dont bon nombre de mesures vous concernent : sa réussite dépendra aussi de votre engagement !

## BILAN ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Le bilan énergétique 2012 du territoire montre que, alors que la consommation de combustibles fossiles (principalement pétrole) représente 88% de la consommation énergétique totale, les secteurs du transport et du logement en sont les principaux consommateurs (72% de la consommation totale de produits pétroliers).

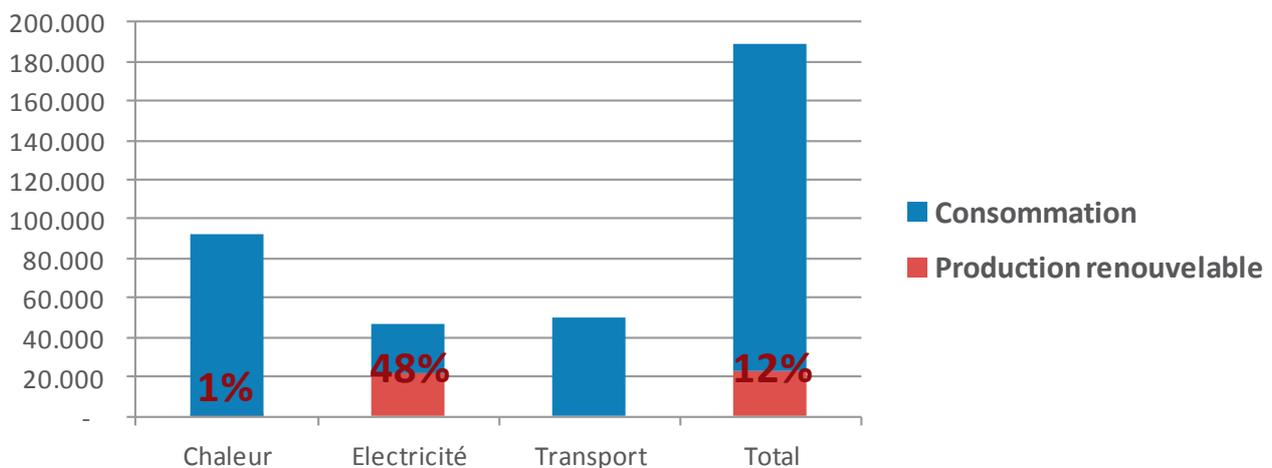
### CONSOMMATIONS 2012 (GWH) PAR SECTEUR



Source : DGO4

L'analyse de l'évolution de ce bilan énergétique montre qu'après deux décennies d'augmentation constante des consommations, la tendance actuelle s'inverse et est soutenue par une augmentation de la capacité de production d'énergie renouvelable (essentiellement électrique, produite par l'éolien et le photovoltaïque) pour atteindre un taux de couverture renouvelable encourageant (12% en 2012). Cette tendance positive est confirmée par une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 17% entre 2006 et 2012.

### COUVERTURE RENOUELABLE 2012 (GWH)



Source : DGO4

Pour en savoir plus (ou participer au Comité de pilotage), n'hésitez pas à contacter : Pierre Verrees (conseiller Energ'éthique) 0473.232.634, pierre.verrees@publilink.be



## CONCOURS-PHOTOS 2017 «WAIMES, JE LA VOIS, JE LA VIS»

Après un premier concours lancé en 2015, le groupe de travail «Communication» de la Commission Locale de Développement Rural a renouvelé l'expérience en permettant à tous les photographes amateurs ou professionnels de proposer au vote des clichés pris tout au long des quatre saisons (de mai 2016 à mai 2017), clichés illustrant toutes les facettes du «vivre dans la commune de Waimes». Ce concours avait également pour objectif d'étoffer la communication visuelle de la commune (site internet, réseaux sociaux, bulletin communal,...) en constituant une banque d'images représentatives de notre magnifique cadre de vie.

Tous les photographes étaient dès lors invités à présenter leurs plus beaux clichés traduisant ce qui se passe d'intéressant ou ce qu'il y a de remarquable dans la commune de Waimes et cela, au travers des différents thèmes proposés :

- Nature, paysages, faune et flore
- Activités sportives et/ou de loisirs
- Culture, folklore et tradition
- Histoire et patrimoine
- Dynamisme économique
- Activités touristiques.

Un jury indépendant a attribué un prix à la photo qui dans chaque catégorie était la plus représentative, originale ou surprenante, ceci, en tenant compte non seulement de l'aspect purement technique des clichés, mais aussi de l'émotion dégagée et en gardant en ligne de mire sa finalité d'outil de communication.

Le 27 juin s'est déroulée une exposition à la Salle Oberbayern, exposition durant laquelle les visiteurs ont pu choisir leurs trois photos préférées, ce qui a permis au comité organisateur d'attribuer un prix supplémentaire, celui du public.

Chaque vainqueur s'est vu remettre un prix d'une valeur de 150 €, généreusement offert par nos partenaires :

Nature : Maison du Parc naturel Hautes Fagnes

Loisirs : Syndicat d'Initiative de Robertville

Folklore : Centre culturel 4950 Waimes

Histoire : échevine de la Culture

Economie : Groupement d'entrepreneurs «J'aime entreprendre»

Tourisme : Office du Tourisme «Pays des Hautes Fagnes»

Prix du public : CLDR.



Merci aux membres du groupe de travail : Nicole Nizet, Barbara Töller, Michel Horn, Manfred Dahmen, David Jost ainsi qu'à nos experts, Maïthé Delaunoy, Bernard Bastin, Christian Fischer, Albert Gehlen, Benoît Servais, grâce à l'investissement desquels ce projet a été couronné de succès. Merci aussi à Paul Lemaire pour la décoration de la salle lors de l'exposition.

### NATURE



GROSJEAN Nico - prix offert par la Maison du Parc

### LOISIRS



LEJOLY Michel - prix offert par le SI de Robertville

### FOLKLORE



EGGERMONT Jean-Marie - prix offert par le Centre Culturel 4950 de Waimes

### HISTOIRE



LEJOLY Marie-Thérèse - prix offert par l'Echevine de la Culture

### ECONOMIE



STIELLE Julie - prix offert par «J'aime Entreprendre»

### TOURISME



LEJOLY Michel - prix offert par l'Office du Tourisme «Pays des Hautes Fagnes»

### PRIX DU PUBLIC



NIZET Aurélie - prix offert par la CLDR

## BUFFET DU TERROIR DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

ORGANISÉ PAR LE GT «OH LE GOUT» DE LA COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le Groupe de Travail "Oh le goût", constitué en 2014 déjà, a organisé, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, son quatrième "Buffet du Terroir", un moment de vrai(s) plaisir(s) où les papilles gustatives de 200 convives ont pu se délecter de plats préparés à base de produits du terroir et où nos concitoyens ont pu se retrouver, partager, participer à une journée festive dédiée à la convivialité.

Les tablées devisaient à qui mieux mieux, les rires fusaient, les produits locaux valorisés par la boucherie Schneider (Sourbrodt), comme le potage au potiron de chez Roger Lecoq, les carbonnades de la Pie rouge de l'Est aromatisées à la bière de Reinhardstein ou le rôti de porc PQA farci à la forestière, ont fait sensation.

Ce fut une journée riche en rencontres et en dégustations locales et artisanales, objectifs premiers qui animent et motivent, année après année, les membres bénévoles de ce groupe de travail. Que soient sincèrement remerciés Bernard Bernaert, Philippe Bonnert, Manfred Dahmen, Michèle Dethier, Lydia Maron, Agnès Mathonet, Manuela Zians, auxquels sont associés les bénévoles du jour, Martha et René, Josiane, Marie-Louise, Louise, Benoît, Jean-Marie et ses fils, Nicole, Noëlle ...



La promotion des produits locaux est l'un des deux objectifs de ce Buffet du Terroir. Le set de table reprenait les bonnes adresses dans toute la commune.



Une magnifique entrée aux couleurs automnales accueillait les convives. Merci à Agnès, Martha et Manuela, nos décoratrices particulièrement douées.



Les 200 participants au buffet de saveurs locales.

## WAIMES – BÂTIMENTS COMMUNAUX

Un vaste programme de travaux a été mené dans les établissements scolaires de notre commune afin de répondre au défi énergétique par des mesures d'économie, ainsi qu'au manque de places apparu dans certaines écoles.

### **1) Ecole d'Ovifat – Construction d'un préau et remplacement des châssis :**

- Montant des travaux : 140.191,98€, 6% TVAC (Entreprise : Buro-g Sprl)
- Construction d'un préau et remplacement des menuiseries extérieures du bâtiment contre lequel le préau est situé. Ce nouveau préau permet de redonner un nouvel aspect au centre du village par le sablage et le rejointoyage des anciens murs de moellons et par la pose d'un nouveau bardage en bois qui habille le préau. Le préau permet également de résoudre 3 gros problèmes :
  - étanchéité de la toiture.
  - surchauffe des classes composées de grands châssis.
  - courant d'air dans la cour des maternelles et recouvrement de la cour. Les châssis coulissants permettent d'ouvrir en cas de beau temps.



### **2) Ecole de Faymonville – Remplacement de la charpente et création de 2 classes :**

- Montant des travaux : 228.133,05€, 6% TVAC (Entreprise : RECO + Sprl).
- Remplacement de l'ancienne charpente par une nouvelle avec nouveau revêtement et création de 2 nouvelles classes au-dessus des classes existantes à l'étage. Ces classes, bien que situées dans la toiture, sont particulièrement bien éclairées grâce aux ouvertures intégrées dans le projet : 6 fenêtres de toiture par classe ainsi que 2 baies par classe dans les pignons. Ce projet permet une meilleure utilisation de l'école grâce aux nouvelles surfaces de classes.



### **3) Ecole de Thirimont – Construction d'un réfectoire et aménagement des classes existantes :**

- Montant des travaux : 142.617,78€, 6% TVAC (Entreprise : RECO + Sprl).
- Construction d'un nouveau réfectoire à côté de l'école, remplacement des 2 grands châssis des classes existantes avec redimensionnement de ceux-ci pour un meilleur aspect visuel et mise en place de nouveaux faux-plafonds isolés dans ces 2 classes. Ces travaux permettent aux élèves de disposer d'un vrai grand espace pour y passer les temps de midi ainsi qu'un gain d'énergie dans les 2 classes grâce aux nouveaux châssis et faux-plafonds isolés.



### **4) Ecole de Faymonville – Isolation des parois :**

- Montant des travaux : 77.501,38 €, 6% TVAC (Entreprise : Schmitz Concept Sprl).
- Isolation des combles en cellulose dans le bâtiment anciennement administration communale et dans le bâtiment du fond de cour, isolation des toitures du bâtiment à rue et de la classe sous toiture en pente et remplacement des châssis dans le bâtiment anciennement adm. communale. Tous ces travaux ont pour but de consommer moins d'énergie.



### **5) Ecoles Faymonville (2), Waimes primaire (1), Ovfat (2), Robertville (1) et Sourbrodt-Gare (1) – Remplacement des 7 chaudières.**

- Montant des travaux : 132.306,46€, 6% TVAC (Entreprise : Henri DETHIER fils SA).
- Remplacement des chaudières dans 5 écoles pour permettre une consommation moindre et plus adaptée dans les bâtiments scolaires. Le réglage est prévu de telle sorte que le chauffage s'allume uniquement le matin pour qu'il fasse chaud dans les classes à l'arrivée des élèves et s'éteint automatiquement dès que les locaux ne sont plus utilisés.

### **6) Habitation scolaire d'Ovfat – Transformation en classes :**

- Montant des travaux : 16.000,00€ HTVA (entreprise) et 17.000,00€ HTVA (fourniture pour réalisation des travaux par la Régie communale) - Entreprise : Schmitz Concept Sprl).
- Travaux réalisés pour transformer l'habitation scolaire en classes pour l'utilisation scolaire : chape isolante, chape, carrelage, portes intérieures, peintures, linoléum, sanitaire, électricité, chauffage, isolation des combles,...

## L'HIVER EST LÀ. ATTENTION AU GEL ! PROTÉGEZ VOTRE COMPTEUR D'EAU !



**En tant qu'abonné à la distribution d'eau, vous êtes responsable de la protection du raccordement de votre habitation et de ses accessoires, dont le compteur.**

### COMMENT PROTÉGER VOS TUYAUX ?

- Dans les locaux où passent les tuyaux, maintenir la température au-dessus de 0°. Pensez aussi à vos radiateurs et obturez toutes les entrées potentielles d'air froid en respectant les impositions de sécurité en matière de gaz.
- Le cas échéant, installez un ruban chauffant sur la tuyauterie (à se procurer auprès d'un professionnel) et l'entourer d'une gaine d'isolation ce qui permettra de limiter la consommation d'électricité.
- En cas d'extrême nécessité (vu le gaspillage que cela engendre),

laissez couler en permanence un mince filet d'eau ; l'eau de distribution a en effet une température comprise entre 4 ° et 12°.

- Vidangez toutes les installations intérieures dans un bâtiment inoccupé et fermez le robinet d'arrêt avant compteur.

### QUE FAIRE SI LES TUYAUX SONT DÉJÀ GELES ?

- Fermez le robinet d'arrêt près du compteur. S'il est lui aussi gelé, le dégeler préalablement à l'aide d'un sèche-cheveux. **JAMAIS DE FLAMMES!!!**
- Ouvrez le robinet purgeur au compteur et le robinet le plus élevé sur la tuyauterie.
- Dégelez les tuyauteries métalliques à l'aide d'un sèche-cheveux en avançant progressivement; l'eau s'écoulera par le robinet purgeur.
- Ne pas faire fondre ou déforçer les tuyauteries en polyéthylène ou en PVC.
- Quand tout est dégelé, fermez le robinet purgeur et ouvrir progressivement le robinet d'arrêt; si un tuyau avait éclaté, cela permettrait d'éviter les dégâts des eaux.

## RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE TAILLE D'ARBRES



**Non, ces arbres ne portent pas moins de feuilles et ne sont pas plus sûrs !**

Malheureusement, ce type d'« entretien » devient de plus en plus fréquent de nos jours. Bien souvent, les propriétaires des arbres croient (ou ont reçu l'idée) que ce type de taille est correct. Ils sont convaincus d'avoir bien entretenu l'arbre et pensent que cette pratique rend l'arbre plus vigoureux, plus sûr ou qu'il perd moins de feuilles en automne.

Comme ces arbres ne meurent pas immédiatement, mais développent de nouveaux rejets vigoureux et un feuillage abondant, les citoyens (et malheureusement beaucoup d'arboristes) ne se rendent pas compte des conséquences qu'entraînent ces pratiques. Après

tout, l'arbre continue à pousser, croît en hauteur et se reverdit au printemps. Ainsi, il réussit à se maintenir quelques années, voire quelques décennies et tout semble en ordre.

En réalité, c'est tout le contraire qui se passe ! Le risque de rupture des branches augmente et l'espérance de vie de l'arbre diminue. Au lieu de 200 ans, l'arbre ressemble à un vieil arbre après 60 ans (âge où beaucoup d'arbres se trouvent entre la phase juvénile et la phase adulte). Nous ne percevons pas le problème car nous ne pensons pas à si long terme.

## COMMENT L'ARBRE RÉAGIT-IL À LA TAILLE?

### Pourriture

Chaque coupe constitue une blessure pour l'arbre. Plus cette blessure est grande, plus l'arbre éprouve des difficultés à la cicatrifier ou à l'isoler des agents pathogènes (pour autant déjà qu'il y parvienne...) et plus les champignons lignivores réussissent à pénétrer dans le bois et à y développer une pourriture qui se répartit alors à l'ensemble du tronc.



### Couronne instable

Un arbre étêté essaye de compenser le déséquilibre résultant de l'enlèvement du houppier, des branches et des feuilles en redéployant sa couronne. Pour y parvenir, il développe de nombreux nouveaux rejets au bord de la blessure qui poussent anarchiquement à la verticale en étant fixés sur l'écorce. Ces rejets sont vigoureux, poussent très vite, mais sont mal ancrés sur l'arbre et se retrouvent en concurrence entre eux. Au fil des années, à cause de leur poids de plus en plus élevé et de la pourriture qui se développe à l'intérieur du tronc, ces branches cassent de plus en plus facilement.



### Arbres étêtés = risque accru de rupture

Un étêtage ne rend donc pas l'arbre plus sûr, mais – au contraire – augmente le risque de rupture après seulement quelques années.

### Coûts induits élevés

Pour lutter contre ces conséquences, des interventions importantes et fréquentes sont nécessaires, ce qui induit des coûts d'entretien nettement plus élevés.

### Masse foliaire abondante

A cause de la forte croissance des nouveaux rejets, une masse foliaire très importante se développe en très peu de temps, car l'arbre en a besoin pour survivre. Il est donc faux de croire que les arbres étêtés portent moins de feuilles.

### Esthétique

L'étêtage fait également perdre à l'arbre la forme typique et naturelle de sa couronne, il ne sera plus jamais aussi beau qu'un arbre ayant poussé naturellement, sans intervention.

## CARACTÉRISTIQUES D'UNE TAILLE RAISONNÉE CORRECTE

La taille raisonnée présente les caractéristiques suivantes :

- Pas de coupe de grosses branches, de diamètre supérieur à 10 cm
- Pas d'étêtage
- Pas de coupe de branches au ras du tronc (maintenir le bourrelet de la branche)
- Enlèvement de maximum un quart à un tiers des branches fines.

Si un seul de ces critères n'est pas respecté, cela va à l'encontre des principes de base de la stratégie de vie et de survie des arbres.

## ASPECTS LÉGAUX

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code du Développement Territorial (le 1er juin 2017), les mesures de taille drastiques (étêtage, coupes de branches charpentières jusqu'à leur point d'insertion au tronc, coupe de grosses branches, enlèvement de plus du tiers du houppier, etc. ...) sont strictement réglementées. Ils peuvent dès lors faire l'objet d'un procès-verbal et entraîner des sanctions ou amendes sensibles.

Avant de traiter vos arbres de cette manière, il est donc fortement recommandé de vous informer préalablement auprès de votre agent forestier local de ce qui est permis. Le choix d'un entrepreneur de parcs et jardins expérimenté et ayant suivi une formation adéquate en ce domaine est également recommandé, si vous souhaitez conserver vos arbres le plus longtemps possible et ne prendre aucun risque de sécurité.

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES:

Direction Nature et Forêts de Malmedy-Bullange  
Avenue Monbijou 8 à 4960 Malmedy - Tél. 080 / 799.042  
Mail: malmedy.dnf.dgarne@spw.wallonie.be  
Ou auprès de votre Cantonnement.

## DOUDOUS BIENVENUS ... CHEZ LES ACCUEILLANTES DU CENTRE REGIONAL DE LA PETITE ENFANCE



Extrait du livre de Brami et Legrand  
« le doudou de Tiloulou » 2003

Le doudou est un objet essentiel. Il permet au petit de passer d'une relation fusionnelle avec la mère à une forme d'autonomie tout en conservant un petit bout de sa maman. C'est une aide symbolique qui lui permet d'appréhender les notions de présence/absence, d'éveil/sommeil, .... Le doudou peut prendre la forme d'une peluche, d'un tee-shirt ou même d'une taie d'oreiller. C'est toujours l'enfant qui le choisit, notamment en fonction des sens qui sont les plus développés chez lui. Il peut apprécier une couleur, une forme, une texture... et bien entendu, l'odeur

est toujours centrale. Tous les enfants n'ont cependant pas besoin de doudou, on peut aussi s'en fabriquer un propre, comme en se touchant une partie du corps.

Les accueillantes du CRPE s'accordent sur la nécessité de laisser le doudou à disposition des enfants. S'ils vont naturellement s'en détacher, les petits vont en ressentir le besoin lorsqu'ils feront la sieste, seront contrariés ou fatigués. Il est important de laisser chaque enfant évoluer à son propre rythme. Et, il ne s'agit pas pour les professionnels d'apprendre à l'enfant à se séparer du doudou, mais plutôt de l'accompagner là où il en est de son développement.

Gérer le doudou en milieu d'accueil requiert donc souplesse, attention et prise en compte de chaque individualité.

*Texte rédigé à partir d'un article sur le doudou de Paulina Jonquières d'Oriola sur le site [www.lesprosdela petiteenfance.fr](http://www.lesprosdela petiteenfance.fr)*

Les accueillantes d'enfants conventionnées  
avec le Centre Régional de la Petite Enfance sur la commune de Waimes :

DAEMS-DESONAY Nathalie	rue Masson, 2	4950 WAIMES
DENIS-MARET Lindsay	Bruyères, 64a	4950 WAIMES
GARCIA GARCIA Bianca	rue de la Gare, 57	4950 WAIMES
KAIRIS-VANDERLICK Nathalie	rue des Tourbières, 3b	4950 WAIMES
LIENART Valérie	rue de Hottleux, 65	4950 WAIMES
MEYER-SEPULCHRE Margaretha	rue du Château, 24	4950 WAIMES
PLUNUS Charline	rue Nouvelle 15	4950 WAIMES
ROHART-DOSQUET Christelle	rue Manguê, 12 A	4950 WAIMES
SEPULCHRE Marilyne	rue des Haies Brûlées 10	4950 WAIMES
THOME-DETHIER Ingrid	rue Mon Antône, 81	4950 WAIMES

→ Si vous désirez réserver une place chez une de ces accueillantes, vous pouvez introduire une demande sur notre site internet ou via un document que nous nous ferons un plaisir de vous envoyer.

→ Si vous désirez devenir accueillant(e), des réunions d'information sur le métier et les conditions de travail sont organisées dans nos locaux tous les quinze jours.

### **Nous contacter :**

**rue des martyrs 44 -4800 Verviers Tél : 087/334.338 Mail : [info@crpe.be](mailto:info@crpe.be) site : [www.crpe.be](http://www.crpe.be)**

## BESOIN D'AIDE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE MAISON ?

Si vous l'ignoriez encore, le CPAS de Waimes dispose d'un service d'aides ménagères. Ce service s'adresse aux personnes âgées ainsi que, sous certaines conditions, aux personnes, qui de façon momentanée ou permanente, éprouvent des difficultés pour assurer l'entretien de leur ménage (personne handicapée, problème de santé majeur justifié par un certificat médical, ...).

Nous avons à votre disposition, une équipe de 8 aides ménagères prêtes à vous soulager dans l'entretien de votre maison. Leurs tâches consistent en l'entretien courant de la partie habitable de la maison. Par contre, elles ne font pas la lessive, le repassage, la cuisine ou les courses : c'est le rôle d'une aide familiale.



Le prix varie selon les revenus et est fixé par l'assistante sociale après enquête sociale. Que l'on soit seul ou en ménage, le montant varie entre 5 € et 8,5 €/heure.

Pour bénéficier de cette aide, il faut bien entendu respecter quelques conditions :

- avoir plus de 65 ans et /ou être handicapé, avoir un problème de santé majeur justifié par un certificat médical ;
- être dans l'incapacité de pouvoir entretenir sa maison ;
- habiter la commune de Waimes.

**Vous pouvez contacter Madame Mélotte au numéro suivant : 080/ 29 26 90, qui se fera un plaisir de vous renseigner.**

## NOS ARTISTES LOCAUX S'EXPOSENT A L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Année après année, nous découvrons, à travers les expositions proposées, les talents des nombreux artistes habitant la commune de Waimes. Leur dédier un espace public - les murs de l'administration communale en l'occurrence - est un geste tout simple qui leur permet de se dévoiler à travers leurs créations et de se faire connaître auprès de leurs concitoyens. Se révèlent alors à nous une richesse et une diversité de talents insoupçonnées. Ces derniers mois, trois artistes sont revenues exposer leurs nouvelles oeuvres :

### Marie-Louise ANTOINE

Ses aquarelles, tout en harmonie et en finesse, nous emportent

sur les rivages bretons



ou dans les champs de lavande



**Sylvie MARECHAL**

Ses corps légers, évanescents, nous frappent par leur élégance naturelle

«Etirement»



et «Souplesse»



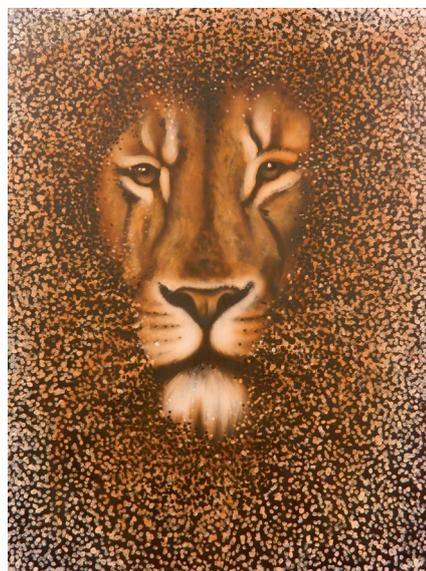
**Maïthé DELAUNOIS**

Son monde poétique nous fascine par son atmosphère fantastique

Château féérique



Majestueux lion



Neuf nouvelles expositions sont déjà prévues pour cette année 2018. L'impatience est grande de découvrir les mondes enchantés et enchanteurs de chacune d'entre elles.

## REMISE DU MÉRITE SPORTIF COMMUNAL 2017

Plusieurs nouveautés émaillaient la remise du mérite sportif communal cette année : quelques changements dans les critères d'attribution du mérite donnaient la possibilité à des personnes extérieures de la commune, mais affiliées à un club waimerais, de poser leur candidature et à d'autres de pouvoir emporter le mérite deux années consécutivement.

La décision avait également été prise d'organiser la cérémonie, non plus à l'administration communale, mais dans les installations des clubs sportifs qui le souhaitaient, de manière à leur offrir une vitrine lors d'une soirée importante dans la vie sportive de notre commune. C'est ainsi que le club du CTT Smash Robertville avait été tiré au sort pour cette grande première.

Notre échevin des sports, Christophe Thunus, a fait un petit historique du club, créé en janvier 1973. Les premières rencontres se déroulaient à la salle Simon avant que ne soit construite la salle actuelle.

Le club a connu dans les années 90 la Super Division, pas moins que l'équivalent du Top niveau National. La confrontation, suivie par plus de 300 personnes, en Coupe de Belgique contre La Villette de Charleroi, emmenée par un certain Jean-Michel Saive, a été un véritable déclencheur pour de nombreux jeunes joueurs qui font encore partie du Club à l'heure actuelle. Il reste cette saison une quarantaine de joueurs qui s'entraînent le mardi et le jeudi et qui jouent les interclubs le week-end.

L'heure de la révélation des lauréats est ensuite arrivée :

- Le Mérite sportif collectif 2017 est remis à l'équipe du Tennis Club de Waimes évoluant en "Garçons 17 ans, constituée de Théo Dethier, Thibaut Heck et Robin Therer, sortie championne de sa série, championne provinciale et qui a échoué de peu au titre de championne de Belgique.

- Le Mérite sportif individuel 2017 revient à la jeune gymnaste de La Gymnastique Waimes, Fiona Flemmings. Âgée de 8 ans seulement, Fiona pratique un sport certainement moins médiatique, mais qui exige d'énormes sacrifices, avec en moyenne une dizaine d'heures d'entraînement par semaine, sans compter les compétitions. Pratiquant la gymnastique artistique et la gymnastique rythmique, Fiona a remporté toutes les compétitions régionales et provinciales dans les deux disciplines et a été sacrée championne francophone en GR. Elle s'est également classée au pied du podium lors d'un tournoi européen d'un très haut niveau.

Félicitations à tous ces sportifs mis à l'honneur par la commune. N'oublions pas tous les responsables de clubs, les entraîneurs et les nombreux bénévoles qui se dépensent sans compter pour faire progresser les jeunes talents et leur enseigner les valeurs morales indissociables du sport.



L'équipe «Garçons 17 ans» du Tennis club de Waimes :  
Théo Dethier, Thibaut Heck et Robin Therer



Fiona Flemmings, espoir de La Gymnastique Waimes

# BIBLIOTHÈQUES



## HEURE DES BÉBÉS, MERCREDI 6 DÉCEMBRE, À 10H30, À LA BIBLIOTHÈQUE DE WAIMES

Prendre le temps de lire des livres avec son bébé, c'est partager avec lui des moments privilégiés. Mais c'est aussi lui donner les clés du monde de l'imaginaire et de la pensée. Parents, grands-parents, puéricultrices, gardiennes d'enfants, ... Rejoignez-nous !  
*Pour tout enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte.*

Séances 2018 à noter dans vos agendas :

**Sourbrodt**, les samedis 3 mars\*, 5 mai, 1<sup>er</sup> septembre, 10 novembre, à 10 h 30.

**Waimes**, les mercredis 7 février, 4 avril\*, 6 juin, 3 octobre\*, 5 décembre, à 10 h 30.

\*Réservation obligatoire



## CONTES D'HIVER : " LUTINS, SAPINS ET MASSEPAÏN ", VENDREDI 22 DÉCEMBRE, À 19H30 À LA BIBLIOTHÈQUE DE WAIMES

Contes et chansons proposés par Karine Moers et Marie-Noëlle Vandermensbrugge de la Maison du Conte de Namur

*Veillée contée familiale à partir de 5 ans.*



## NOËL AU THÉÂTRE : " WOESJ ", JEUDI 28 DÉCEMBRE, À 17H00, À LA SALLE BARASSOCIÉS

**Woesj** évoque le flux et le reflux de la mer. Ici tout sonne et tout est musique. Une île, un arbre étrange, deux sirènes séduisantes qui chantent dans une langue inconnue avec les coquillages, l'eau et le sable.

Un mini-opéra contemporain de la compagnie 4hoog d'une beauté envoûtante.

*A partir de 3 ans.*

Info et réservation :

Wamabi - Bibliothèque de Waimes : 0496 / 40 39 71 - waimes@wamabi.be

PAF : 6€ | Prévente : 5€ | Art. 27 : 1.25 €

Une collaboration du Centre culturel et d'éducation permanente 4950 et de Wamabi.

"NOËL AU THÉÂTRE" pendant les vacances de Noël, des moments magiques pour toute la famille proposés à Waimes, Malmedy, Stavelot et Trois-Ponts mais aussi un peu partout dans l'arrondissement de Verviers.



## ET AUSSI :

### "CONTES DE PRINTEMPS"

**LE VENDREDI 30 MARS, À 19H30,**

**À LA BIBLIOTHÈQUE DE WAIMES**



## POUR RAPPEL LES BIBLIOTHÈQUES SONT ACCESSIBLES

### Waimes

Rue des Ecoles, 2  
Tél. : 080/44 80 54  
waimes@wamabi.be  
Lundi de 10 h à 12 h  
Mercredi de 17 h à 19 h  
Vendredi de 14 h à 16 h  
Samedi de 10 h à 12 h

### Sourbrodt

Rue de Botrange, 36  
Tél. : 080/44 75 86  
waimes@wamabi.be  
Mercredi de 14 h à 16 h  
Vendredi de 17 h à 19 h

### Malmedy

Place du Châtelet, 7A  
Tél. : 080/79 99 30  
malmedy@wamabi.be  
Mardi de 9 h à 19 h  
Mercredi de 9 h à 18 h  
Vendredi de 9 h à 18 h  
Samedi de 9 h à 16 h

Pour tout renseignement : 080/44.80.54 (Bibliothèque de Waimes) ou 080/79.99.30 (Bibliothèque de Malmedy) – [www.wamabi.be](http://www.wamabi.be)